

**Procès-verbal de l'assemblée générale régulière  
des membres de Concertation Anjou du 29 novembre 2018 à 13h15  
tenue au Centre communautaire Anjou**

**Présences:**

**Citoyens**

Citoyenne..... Céline Bertrand  
Citoyen..... Raymond Chaput

**Organismes communautaires et associations:**

Carrefour Solidarité Anjou..... Amparo Duarte  
Carrefour Solidarité Anjou..... Gilles Provencher  
Carrousel du P'tit Monde d'Anjou..... Julie De Martino  
Cercle des Fermières ..... Alice Leduc  
CHORRA..... Gaspar Mesidor  
CHORRA..... Mercedes Célien  
Infologis de l'est de l'Île de Montréal..... Jean-Claude Laporte  
Infologis de l'est de l'Île de Montréal..... Clara Desaulniers  
Maison d'hébergement Anjou ..... Kim Normandin  
SAC Anjou ..... Francine Baril  
Carrefour-Jeunesse Emploi Anjou/St-Justin..... Marie-Pierre Bernier  
Carrefour-Jeunesse-Emploi Anjou/St-Justin..... Mathilde Dernoncourt

**Membres institutionnels et économiques, partenaires**

Bureau du député fédéral d'Honoré-Mercier..... Geneviève Boisvert  
CIUSSS de l'Est de l'Île de Montréal..... Rémy Berthelot  
Centre local d'emploi Saint-Léonard..... Mélanie Latulippe

**Pour Concertation Anjou**

Concertation Anjou..... Daniel Duranleau  
Concertation Anjou..... Kheira Toula  
Concertation Anjou..... Maxime Deniger-Lavallée  
Concertation Anjou..... Faouzia Charef

**1. Ouverture de l'assemblée:**

Mme Julie De Martino, présidente de Concertation Anjou déclare l'ouverture de la rencontre à 13h25 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle indique que Mmes Élibert et Coursol ont fait part de leur absence.

M. Provencher du Carrefour Solidarité Anjou sollicite la bienveillance de l'assemblée afin de faire tout de suite la promotion des saynètes sur les vécus migratoires qui seront présentées par son organisme le 17 décembre prochain.

On procède ensuite à un tour de table.

Il est suggéré de privilégier une installation des tables en U si la salle 24 est utilisée pour une prochaine rencontre. Cette disposition facilite les échanges.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour:**

On indique qu'au point **Divers**, on parlera du spectacle d'humour et du Bazar des Fêtes du 4 décembre prochain. Le projet d'ordre du jour est adopté tel que présenté sur proposition de Francine Baril appuyé par Céline Bertrand. Unanimement résolu.

## **3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 octobre 2018:**

Le projet de procès-verbal est adopté tel que présenté sur proposition d'Amparo Duarte appuyé par Francine Baril. Unanimement résolu.

## **4. Suivis au procès-verbal:**

### **4.1. Magasin-Partage de Noël:**

Le Directeur explique que les représentants du CHORRA et du SAC Anjou ont participé à la rencontre de planification du Magasin-Partage de Noël et qu'ils sont invités à être présents tout au long de cette activité les 17 et 18 décembre prochain. Il y aura également possibilité de rencontrer les responsables du Regroupement Partage à cette occasion.

On convient de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

### **4.2. OBNL et taxes municipales:**

Le Directeur explique que depuis la dernière assemblée de la Table s'est tenue une nouvelle rencontre de plusieurs groupes à Rivière-des-Prairies au cours de laquelle il a été convenu de mobiliser et sensibiliser nos milieux. Des informations plus précises ont également été données quant à la problématique en cours.

Après discussion, la résolution suivante est adoptée.

### **Résolution relative aux OBNL locataires et les taxes municipales :**

Rappelant que depuis la refonte de la taxation municipale de 2003, les OBNL locataires d'un immeuble non-résidentiel imposable ne peuvent plus demander à être exemptés du paiement des taxes municipales;

Considérant que pour ces OBNL, cela représente annuellement un paiement de plusieurs milliers de dollars, somme qui ne peut être consacrée à la fourniture de services pour les populations desservies;

Considérant que des organismes communautaires d'Anjou se retrouvent dans cette situation;

Considérant que pour les OBNL propriétaires, l'exemption du paiement des taxes municipales est possible et qu'il y a donc iniquité entre les OBNL.

**Les membres de Concertation Anjou demandent :**

- **aux autorités de la Ville de Montréal et du Gouvernement du Québec** de mettre en place sans tarder les mesures adéquates afin que les OBNL locataires d'un immeuble non-résidentiel imposable puissent bénéficier, de nouveau, d'une exemption de taxes municipales mettant ainsi fin à la présente iniquité entre OBNL.
- à la Présidente du conseil d'administration de Concertation Anjou de **transmettre cette résolution** à Mme Andrée Laforest, ministre des affaires municipales et de l'habitation du Québec, à Mme Lise Thériault, députée d'Anjou-Louis-Riel, à Mme Valérie Plante, Mairesse de la Ville de Montréal, à Mme Rosannie Filato, membre du comité exécutif, responsable du développement social et communautaire, à M. Luis Miranda, maire de l'Arrondissement Anjou, aux élus municipaux et au Directeur de l'Arrondissement Anjou ainsi qu'aux autres tables de quartier de Montréal.

Cette résolution est unanimement adoptée sur proposition de Mme Francine Baril appuyé par M. Gaspar Mésidor.

Mme Baril, aussi présente à la rencontre tenue à Rivière-des-Prairies suggère de transmettre aux élus municipaux les éléments de réponse fournis par Mme Filato.

**4.3. Rencontre avec Arrondissement Anjou:**

Gaspar Mésidor, vice-président fait rapport au nom du conseil de cette rencontre tenue le 9 novembre dernier. Y participaient les membres du CA de Concertation Anjou, MM Savaria, Maisonneuve et Chérif et Mme Mondou de l'Arrondissement Anjou ainsi que les représentants de l'Initiative montréalaise (Centraide, Ville de Montréal et Direction de la santé publique).

M. Mésidor indique que, suite à cette rencontre, le conseil d'administration va remettre au clair le rôle et les responsabilités de la Table.

Le conseil d'administration reviendra auprès de M. Savaria avec un plan d'action sur les relations Table-Arrondissement ainsi qu'avec un calendrier de rencontres.

M. Mésidor indique que Centraide a joué le rôle de médiateur.

Il est finalement indiqué que le conseil d'administration préparera ce plan d'action après consultation des membres.

Après ce compte-rendu de M. Mésidor, quelques membres et observateurs partagent leur point de vue quant au rôle de la Table.

Il est précisé que depuis le mois de juin dernier, l'Arrondissement Anjou ne participe à aucune activité de Concertation Anjou.

#### **5. Les services et programmes du Centre local d'emploi (CLE) avec Mélanie Latulippe, directrice du CLE Saint-Léonard/Anjou**

Mme Latulippe, directrice générale du Centre local d'emploi de Saint-Léonard dont le territoire couvre Anjou se présente ensuite. Elle est gestionnaire depuis 2012 et directrice du CLE Saint-Léonard depuis 3 ans et demi.

Elle explique que, petit à petit, les Centres locaux d'emploi deviennent des centres Service Québec qui sont ainsi la porte d'entrée vers tous les services gouvernementaux québécois. Cela n'est cependant pas encore le cas pour le CLE de Saint-Léonard.

La présentation de Mme Latulippe est disponible en cliquant sur lien : <http://concertationanjou.ca/non-classe/presentation-des-services-du-cle-anjou-saint-leonard/>

Parmi les éléments de cette présentation et de la discussion qui a suivi, notons que pour la dernière année sur le territoire de Saint-Léonard/Anjou, 400 personnes ont déposé une première demande d'aide sociale.

Dans le cadre du programme Objectif Emploi, tous ces primo-demandeurs sont rencontrés et un plan est établi (formation, retour aux études, aide à l'emploi, etc.). Mme Latulippe précise que malgré les craintes exprimées au moment de l'adoption du programme Objectif-Emploi, aucune sanction n'a été imposée par son CLE.

Dans la discussion avec les membres, il est souligné que la présence d'interprètes devient un service essentiel lors des rencontres au Centre local d'emploi qui "travaille" prioritairement en français.

Mme Duarte du Carrefour Solidarité Anjou indique que c'est souvent des organismes comme le sien qui doivent fournir de l'aide linguistique dans ces situations et ce, malgré des ressources limitées. Sans ces interprètes, les gens ne comprennent pas nécessairement ce qui est expliqué et ce qui est attendu d'eux.

Le Directeur indique enfin qu'il y a une Table locale Emploi-Entrepreneuriat (TLEE) pour le territoire de Saint-Léonard/Anjou à laquelle siègent notamment le Carrefour Jeunesse-Emploi Anjou/Saint-Justin, Concertation Anjou et la Commission scolaire de la Pointe de l'Île. Si des membres étaient intéressés à en apprendre davantage sur le TLEE, ils peuvent contacter Concertation Anjou à ce sujet.

#### **6. Les données du recensement 2016 sur le logement à Anjou: présentation et actions par Jean-Claude Laporte, Infologis de l'Est**

M. Laporte nous partage plusieurs données tirées du recensement de 2016, des données obtenues grâce à une commande spéciale du FRAPRU. Il indique que c'est approprié de faire référence à cette commande spéciale quand on utilise ces données.

Parmi les données partagées, on apprend notamment que le taux d'inoccupation pour le territoire d'Anjou/Saint-Léonard est redevenu très bas. Ce taux est de 0,9% pour les logements 3 1/2; de 0,6% pour les 5 1/2 alors que le taux d'équilibre est de 3%.

Voir les données complètes en annexe.

M. Laporte remercie les partenaires qui ont soutenu la Marche pour le logement au mois de septembre. Il indique qu'il y aura en février une grande manifestation pré-budgétaire québécoise afin de renouveler le financement du programme Accès-Logis pour le logement social. Il y a clairement une demande pour davantage d'unités de logement social.

M. Laporte a quelques copies du Dossier noir du logement qui détaille la situation du logement au Québec. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Concertation Anjou pour en obtenir copie.

### **7. Des changements à la distribution du Flambeau: réaction et action avec Céline Bertrand, citoyenne**

Mme Bertrand explique que depuis quelques semaines, les responsables du journal local Le Flambeau ont cessé la distribution du journal dans les blocs appartements d'Anjou . Ces changements ont de nombreux impacts négatifs pour les résidents de ces immeubles. Mme Bertrand a mené diverses démarches auprès du Flambeau, de M. Leblanc, conseiller d'arrondissement et souhaite maintenant l'appui de la Table.

Le Directeur indique avoir contacté la table de Mercier-Est qui n'était pas au courant de tels changements.

Après discussion, la résolution suivante est adoptée.

<b>Résolution relative à la distribution du journal Le Flambeau à Anjou</b>
---

Attendu que le Journal Le Flambeau n'est plus distribué dans les immeubles à logements d'Anjou;

Attendu que ces changements ont été faits sans avis ni consultation avec la population et les partenaires d'Anjou;

Attendu les impacts négatifs de ces changements pour de nombreux résidents d'Anjou;

Attendu que des milliers de résidents d'Anjou se retrouvent exclus d'une source importante et appréciée d'information notamment pour tout ce qui concerne les activités et services des organismes communautaires;

Attendu qu'une portion significative des résidents d'Anjou, notamment parmi la population âgée, n'a pas accès à l'Internet à la maison;

#### **les membres de Concertation Anjou demandent expressément à Métromédia, responsables du journal Le Flambeau**

- de poursuivre la distribution du journal Le Flambeau dans les 4HLM âgés d'Anjou ainsi que dans toute résidence d'ânés en limitant, si désiré, le nombre d'exemplaires distribués;

- de poursuivre également la distribution du journal Le Flambeau dans tout immeuble résidentiel à multiples logements en limitant, si désiré, le nombre d'exemplaires distribués;
- de s'assurer que les points de dépôt du journal Flambeau soient en nombre suffisant, facilement accessibles. Couvrent très bien l'ensemble du territoire d'Anjou et comportent suffisamment de copies afin de répondre à la demande;
- de proposer à des organismes communautaires et des associations d'accueillir des points de dépôt;
- de voir avec l'Arrondissement d'Anjou la possibilité de continuer à avoir des points de dépôts dans les bâtiments publics de l'Arrondissement (bibliothèques, centre communautaire, aréna, pavillons de parcs, etc.) et d'en installer de nouveaux là où il n'y en a pas actuellement.

Cette résolution est unanimement adoptée sur proposition de Mme Céline Bertrand, appuyé par Mme Amparo Duarte.

Il est également suggéré que les groupes et les membres de la Table sensibilisent également les gens du Flambeau aux impacts de ces changements.

**8. Plan d'action quinquennal en développement social 2017-2022:** évaluation de la 1<sup>ère</sup> année et orientations pour les années à venir

Le Directeur indique que des copies de la dernière version du Plan quinquennal sont sur la table d'accueil.

**9. Projet Marchons Anjou (panneaux incitant à la marche) avec Maxime Deniger-Lavallée, coordonnateur Familles**

Il n'y a eu aucune avancée pour ce projet. Les gens de l'Arrondissement ont fait savoir que les relations de la Table et de l'Arrondissement devraient être harmonisées avant que ne soient examinées les conditions de réalisation du projet.

Le budget prévu pour ce projet est cependant "protégé" pour le moment.

**10. Nouvelles des membres, du quartier et des concertations sectorielles:**

Alice Leduc des Fermières d'Anjou lance l'invitation à venir faire de beaux achats de Noël le 4 décembre au Centre communautaire Anjou à l'occasion du Bazar des Fêtes des Fermières. Ce bazar se tient conjointement avec la présentation du spectacle de la Troupe d'humour du SAC Anjou.

Mme Leduc invite ensuite les partenaires et toute la population angevine à venir à la Vente de délices des Fermières d'Anjou qui aura lieu le 12 février prochain au profit de l'École Saint-Joseph avec comme objectif que la sortie de fin d'année des élèves soit gratuite.

Marie-Pierre Bernier du CJE Anjou/Saint-Justin nous présente sa nouvelle collègue Mathilde Deroncourt qui prend la relève d'Anais Richard au niveau de la persévérance scolaire à l'École secondaire Anjou et à l'Académie Dunton.

## **11. Prochaines activités de la Table:**

### **11.1. Session "Récolte des effets"**

Le Coordonnateur Famille invite les partenaires intéressés à prendre part à la session "Récolte des effets" animée par Avenir d'enfants afin de dégager ensemble les éléments-clés de la mobilisation Avenir d'enfants présente dans le quartier depuis près de 10 ans.

### **11.2. Déjeuner de la Nouvelle Année**

Le Directeur rappelle la tenue le 10 janvier prochain de notre traditionnel Déjeuner de la nouvelle année et précise que ce déjeuner est vraiment ouvert à tous.

### **11.3. Formation Immigration 101**

Il est rappelé que Concertation Anjou collabore avec l'Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal, un de ses membres, pour la tenue d'une formation Immigration 101 sur les différents parcours et statuts migratoires. Cette formation est offerte depuis quelques mois dans plusieurs quartiers montréalais. Il y a une vingtaine de places pour cette formation.

### **11.4. Prochaine assemblée des membres**

Celle-ci aura lieu le 21 février prochain. Le Directeur vérifie auprès des membres l'intérêt d'aborder le dossier des enjeux scolaires. Cet intérêt étant confirmé, il contactera M. Jean-François Bouchard, Directeur du Réseau des écoles d'Anjou et de Saint-Léonard pour une présentation à ce sujet.

## **12. Divers:**

Aucun point n'est soulevé.

## **13. Levée de l'assemblée:**

L'assemblée est levée à 16h37 sur proposition de Jean-Claude Laporte. Unaniment résolu.

---

**Julie De Martino, présidente d'assemblée**     **Daniel Duranleau, secrétaire d'assemblée**

## Dossier noir 2018 Logement et pauvreté à Anjou<sup>1</sup>

### Nombre de ménages locataires et propriétaires, en 2016

Logements loués	10 470	55,7%
Logements possédés	8 325	44,3%
Total	18 795	100,0%

### Pourcentage de ménages locataire consacrant plus de 30%, 50% et 80% du revenu pour se loger, en 2016

Taux d'effort	Nombre	%
Payent 30% et plus	3 190	30,5%
Paient 50% et plus	1 130	10,8%
Paient 80% et plus	325	3,1%

<sup>1</sup> Les données proviennent de commandes spéciales du FRAPRU à Statistique Canada (Recensement 2016 et 2001). SVP, mentionner la source lorsque vous utilisez ces chiffres.

Infologis de l'Est de l'île de Montréal

### Tableau comparatif des revenus et des loyers médians pour 2001 et 2016 pour les ménages locataires

Anjou	Revenu médian		Loyer médian	
	\$	%	\$	%
2001	32 360 \$	33,8%	556 \$	39,2%
2016	43 313 \$		774 \$	

### Nombre et pourcentage des ménages locataires consacrant plus de 30%, 50% et 80% de leur revenu au logement, selon le genre de ménage, en 2016

Genre de ménage	Nombre	Revenu médian	Loyer médian	Payent 30% et plus		Payent 50% et plus		Payent 80% et plus	
				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Fam. mono.	1 425	44 963 \$	796 \$	440	30,9%	90	6,3%	20	1,4%
Pers. seule	4 575	29 031 \$	687 \$	2 000	43,7%	795	17,4%	220	4,8%
Couples avec enfants	2 270	65 457 \$	870 \$	305	13,4%	100	4,4%	50	2,2%
Couples sans enfants	1 675	52 775 \$	808 \$	345	20,6%	115	6,9%	30	1,8%
Autres mén. fam.	75	85 389 \$	1 001 \$	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Mén. Non fam.	450	54 151 \$	779 \$	95	21,1%	20	4,4%	10	2,2%



**Nombre et pourcentage des ménages locataires, selon le statut d'immigration du principal soutien financier, consacrant plus de 30%, 50% et 80% de leur revenu au logement, en 2016**

Statut d'immigration	Nombre	Revenu médian	Loyer médian	Payent 30% et plus		Payent 50% et plus		Payent 80% et plus	
				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Non-immigrant	6 370	41 603 \$	767 \$	1 970	30,9%	700	11,0%	190	3,0%
Immigrant	3 990	45 621 \$	786 \$	1 175	29,4%	410	10,3%	125	3,1%
Immigrant avant 2006	2 115	44 354 \$	780 \$	670	31,7%	240	11,3%	60	2,8%
Immigrant depuis 2006	1 870	49 474 \$	791 \$	510	27,3%	170	9,1%	65	3,5%
Immigrant depuis 2011	980	38 931 \$	784 \$	330	33,7%	115	11,7%	55	5,6%

**Taille des logements des ménages locataires dont le principal soutien financier est issu de l'immigration récente (depuis 2011), en 2016**



Immigrant depuis 2011 (980)	Nombre	%
Taille insuffisante	270	27,6%
Manque une chambre à coucher	235	24,0%
Manque deux chambres à coucher	35	3,6%

**Nombre et pourcentage des ménages locataires dont le logement a besoin de réparations majeurs, en 2016**

570 logements 5,4%

Infologis de l'Est de l'île de Montréal